

laissé échapper le Czar, périrent comme Grégoire Gika, parce qu'ils étoient soupçonnés d'entretenir des intelligences secrètes avec les Russes.

La déclaration, que le dernier exprès de Pétersbourg a apportée en réponse à celle, par laquelle la Porte avoit demandé, que les troupes russes évacuassent la Crimée dans le délai de 70 jours, est conçue en ces termes.

*La cour impériale de Pétersbourg a appris avec autant de surprise que de mécontentement les différentes plaintes & difficultés, que la Sublime Porte fait, & par lesquelles elle blesse sa propre dignité & le crédit de toutes ses assurances, au mépris de la foi publique & des obligations contractées par le dernier traité de paix. La cour impériale de Pétersbourg ne sauroit revenir de son étonnement, qu'un ministère aussi éclairé que celui d'alors manque aujourd'hui à tous égards à toutes ces obligations, attendu qu'il connive au renversement de la liberté & de l'indépendance de la nation tartare, & refuse non-seulement de reconnoître S. A. le Chan Sahib-Guerai comme Souverain légitime de la Crimée, mais aussi les Tartares comme nation libre & indépendante. La Sublime Porte devoit bien plutôt saisir avec autant de gratitude que d'empressement tous les moyens, qui s'offrent, pour terminer encore les affaires sur un pied amiable. Si la Porte le desire donc, il en est encore tems; mais elle doit préalablement reconnoître d'une manière solennelle & devant toute la*